

tance si minime, ne furent plus expédiés que sous le sceau propre de l'abbesse.

C'est, en effet, une chose digne d'attention que les empiétements des chefs des corporations ecclésiastiques sur le pouvoir de ces corps. Au mépris de la discipline et des constitutions primitives, ils se substituèrent aux monastères eux-mêmes ; il n'y eut plus de couvents, mais seulement des abbés, souverains absolus de leurs frères et propriétaires usufruitiers des abbayes. C'est à cette violation des règlements ecclésiastiques qu'il faut spécialement attribuer la désorganisation morale et la ruine matérielle des ordres religieux qui, malgré le sanglant avertissement donné par la Réforme, vinrent fatalement se jeter eux-mêmes dans l'abîme que la Révolution n'eut pas la peine de creuser. Une preuve que ce renversement de la hiérarchie fut une des causes essentielles du bouleversement dans lequel les corporations religieuses et avec elles le catholicisme lui-même furent momentanément abîmés, c'est qu'à Lyon, par exemple, le Chapitre qui avait su respecter ses constitutions et sauvegarder son autorité en présence de celle de ses dignitaires, le Chapitre de Saint-Jean, bien qu'il comptât des laïcs dans son sein, ne perdit rien de sa régularité et, quoiqu'il fût un corps aristocratique, conserva jusqu'à la fin un grand prestige et une influence sérieuse sur la population lyonnaise.

Je ne pousserai pas plus loin ces considérations d'un ordre plus grave que ne le comporte cette simple note ; elles n'y sont pas, cependant, entièrement déplacées, car elles montrent que les plus modestes monuments que recueille l'archéologie peuvent souvent fournir des documents précieux à l'histoire considérée au point de vue le plus élevé.

A. STEYERT.

Nous ne pouvons terminer cette étude sur l'abbaye de Saint-Pierre sans constater l'étonnement de tous les hommes qui s'intéressent à l'histoire lyonnaise et aux beaux arts, de voir le nom *de la Valfenière*, es-